

dans ses propres intérêts. Il s'agit là d'une condition essentielle si nous voulons que la conférence ait des chances de succès.

**Le très hon. M. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, l'honorable député a donné de longues explications, au cours desquelles il a dit notamment qu'il faudrait réduire les pressions d'ordre militaire. Il a ensuite déclaré que le Nord-Vietnam était le principal agresseur. Peut-il nous dire qui est l'agresseur secondaire ou nous expliquer ce qu'il entendait par là?

**L'hon. M. Martin:** Je voulais dire que le Nord-Vietnam était nettement l'agresseur. Si j'ai dit «principal», c'était inutile. L'agresseur, c'était bien le Nord-Vietnam.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Voilà qui démontre bien, n'est-ce pas, que le gouvernement canadien estime que les États-Unis agissent d'une façon logique et raisonnable, tenant compte de la provocation qu'ils ont essuyée et de la responsabilité qui leur incombe en vertu de l'accord de 1954?

**L'hon. M. Martin:** J'ai dit que le Nord-Vietnam avait été le principal agresseur.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Une fois de plus «l'agresseur principal».

**L'hon. M. Martin:** Je veux dire l'agresseur. Nous avons noté que le gouvernement des États-Unis a déclaré qu'il ne se propose pas d'étendre le conflit et que les décisions prises dernièrement en vertu de son autorité n'avaient qu'un objectif restreint.

**M. Woolliams:** Je voudrais poser une question...

**M. Caouette:** Je voudrais poser une question complémentaire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît; il y a déjà eu un grand nombre de questions complémentaires et nous pourrions peut-être clore le sujet en autorisant l'honorable représentant de Villeneuve à en poser une encore.

(Texte)

**M. Caouette:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement canadien a-t-il approuvé officiellement le geste des États-Unis à l'occasion de l'attaque au Nord-Vietnam?

**L'hon. M. Martin:** Naturellement, nous croyons que, selon les accords, un pays a le droit de se défendre.

[L'hon. M. Martin.]

(Traduction)

## LES CÉRÉALES

### STABILISATION DES PRIX DU BLÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Eldon M. Woolliams (Bow-River):** Ma question, que j'adresse au ministre du Commerce, revêt une importance nationale, notamment dans l'Ouest canadien. Quelle conséquence la guerre des prix du blé aura-t-elle sur l'ensemble des prix des céréales durant la campagne agricole, et quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour stabiliser le prix du blé et les marchés au Canada?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce):** Qu'il me soit permis de répondre à cette question, non pas cependant avec des paroles qui me sont propres, car l'honorable représentant pourrait ne pas leur accorder l'importance qu'il accorderait à celles du conseil international du blé ou à celles du secrétaire des États-Unis à l'agriculture.

Le Conseil international du blé, à la suite de sa réunion de l'autre jour, a formulé cette déclaration au sujet de l'ajustement récent des prix du blé. Le Conseil a noté que depuis une quinzaine surtout, un ajustement important s'était produit dans le niveau général des prix mondiaux par suite des changements marqués dans les conditions d'approvisionnement durant la campagne agricole courante dont les résultats complets sont maintenant connus. Le Conseil a conclu que cet ajustement avait, d'une façon générale, ramené les prix au niveau qui régnait au milieu de 1963 avant la demande exceptionnelle qui avait marqué le premier semestre de la campagne agricole de 1963-1964. Il espère que l'ajustement est terminé et que les prix seraient maintenant stabilisés aux niveaux actuels.

Le secrétaire à l'Agriculture des États-Unis a parlé dans le même sens le 5 février lorsqu'il a dit que les importateurs prévoyaient un ajustement des prix mondiaux par suite des approvisionnements excessifs dans les pays exportateurs. Cet ajustement est chose faite.

**M. Woolliams:** Puis-je poser une question complémentaire? Le ministre pourrait-il informer la Chambre, étant donné ce qu'il vient de dire, ce que seront les paiements pour la campagne agricole? C'est là une question posée à un grand nombre de députés par des cultivateurs de l'Ouest canadien. Maintenant que le ministre a fait sa déclaration, nous donnerait-il ce renseignement?

**L'hon. M. Sharp:** Peut-être cela intéressera-t-il tous les députés. Le représentant de Medicine-Hat m'a donné avis d'une question semblable concernant le paiement final de la